

## On s'est battu avec ma copine enceinte

## Par Gautier jovanni, le 12/12/2017 à 23:55

Bonjour, je me suis disputer plusieurs jours avec ma copine et dimanche il y as eu violence (très violent...) des deux côté et en me défendant j'ai mis un coup involontaire dans le ventre a ma copine (elle est enceinte), la police est intervenu lundi matin suite a une plainte des voisins et jai été placé en gav, ma copine et le bébé vont bien (pas de itt ou autre) et pas de problemes, elle as 17ans. Suite aux faits je me suis retrouver dehors car le foyer jeune travailleur ma mis dehors (je rend les clef demain mais il a changer la serrure et laisser la porte ouverte pour que je puisse déménager rapidement et nettoyer le logement. Ma copine refuse de porter plainte car nous restons ensemble la garde a vue ma vraiment fait réfléchir il faut que l'on se calme. Son éducatrice a elle droit de porter plainte a sa place alors que ma copine refuse? Jai eu une convocation au tribunal (enfin deux une a 8h45 et l'autre a 10h45). Que va t'il m'arriver vue qu'il n'y as pas de plainte de ma copine je risque la prison? Elle s'inquiète aussi beaucoup pour moi car même si elle n'a pas porter plainte le procureur me convoque en mars.

Que faire ? Je m'inquiète aussi beaucoup. Je suis très mal et pleure sans cesse malgré que ma copine me rassure.

Aidez moi

Merci a vous